

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 10 janvier 2025

Etaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, Mme Viviane DUPEUX, Mme Marie-France DALOT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, Mme Françoise OTT, Mme Corinne TONDUF, M. Guillaume VIENNOIS, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Mireille FAYARD à M. Michel SAUVAGE, M. Guy ROUCHON à M. Philippe BAYOL, M. Thierry BAILLIET à M. Erwan GARGADENNEC, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. Henri LECLERE, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à Mme Corinne TONDUF, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Ludovic PINGAUD à M. François VALLES, Mme Véronique VADIC à Mme Françoise OTT, Mme Corinne COMMERGAT à M. François BARNAUD, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, M. Benoit LASCOUX, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Jean-Luc MÉCHIN, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 34

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres ne participant pas au vote : 0

Nombre de membres votants : 46

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Alex AUCOUTURIER

BUDGET EAUX PLUVIALES URBAINES : DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2024

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

Délibération n° 6/25 du 16/01/25
7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

La décision modificative n°1 concerne les écritures suivantes :

Programme Opération	AP	Montant total	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
P_EPUMPATR	2023	80 000,00	0,00	0,00	17 410,64	20 000,00	42 589,36
MP_PB_EPU		80 000,00	0,00	0,00	17 410,64	20 000,00	42 589,36
P_EPUOBLI	2023	80 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	60 000,00
OB_PB_EPU		80 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	40 000,00
P_EPUSECUR	2023	240 000,00	0,00	49 945,51	31 268,81	60 000,00	98 785,68
RE-06-6009		31 268,81	0,00	0,00	31 268,81	0,00	0,00
SR_PB_EPU		208 731,19	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	88 731,19
Total des opérations		240 000,00	0,00	60 000,00	31 268,81	60 000,00	88 731,19
Type de Programme PROGRAMMES GERES EN AP		400 000,00	0,00	49 945,51	48 679,45	100 000,00	201 375,04

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Réajustement interne des CP à la suite d'un blocage du logiciel CIRIL ;
Les montants globaux des AP/CP ne bougent pas ;
Le flux pour valider cette modification doit être une DM.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Délibération n° 6/25 du 16/01/25
7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 08 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ;
- Et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus
Et ont signé les membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER